

Assemblée générale de l'Association Nationale des candidat.e.s aux métiers de la science politique (ANCMSP)

Procès-verbal

Université Lille 2

24 juin 2016

1. Présentation de l'ordre du jour

- 1- Bilan moral de l'association sur l'année écoulée
- 2- Bilan financier
- 3- Bilan du suivi du recrutement
- 4- Chantiers pour l'année à venir
- 5- Prise de parole du collectif national des précaires de l'ESR
- 6- Prise de parole du collectif lillois
- 7- Questions diverses
 - Projet crèche pour le congrès de l'AFSP 2016
 - Discussion de la charte de la liste de diffusion
 - Mandat au sein de la CJC
- 9- Actions pour les 20 ans de l'association
- 10- Élection du nouveau bureau

2. Bilan moral

- Un bilan sommaire des activités a été fait : La gestion de la liste de diffusion reste chronophage, notamment pour des raisons d'apparence de spams. L'occurrence de *trolls* est devenue problématique : elle déclenche des débats infinis au sein du bureau.
- Concernant le suivi des recrutements, un pôle de trois personnes est, comme l'an passé, prévu pour la session à venir. Ce pôle reprend aussi à sa charge la réflexion sur la publicisation du bilan des recrutements *au sein* mais aussi *en dehors* du milieu académique.
- Le travail sur l'enquête précarité nous a pris du temps ! Mais il a permis une présentation commune des résultats de l'enquête avec la section 04 du CNU et l'AFSP. Une journée de sensibilisation a été organisée en avril. Le MENESR était invité mais n'est finalement pas venu. Nous les avons donc interpellés par une lettre ouverte. Pour rappel les revendications de l'ANCMSP faisaient état d'un besoin d'une centaine de postes. Nous dressons un bilan positif de la collaboration avec l'AFSP et la section 04 du CNU.
- Nous avons soutenu des initiatives contre la précarité dans l'ESR en étant présent.e.s notamment aux AGs à l'université Paris I, aux réunions du collectif des précaires de l'ESR de Lille. Nous nous interrogeons sur notre collaboration avec la CJC sur ce point.
- RDV avec P. Laborier au MENESR : nous avons abordé la question des postes et de l'arrêté sur le doctorat. Un.e membre souligne l'intérêt de soumettre des revendications qui empruntent les procédures classiques et codifiées d'interpellation du MENESR. L'ANCMSP a déjà soumis une première liste de revendications sur le fonctionnement du portail Galaxie pour le recrutement des ATER.
- L'idée d'ajouter le recensement des post-docs sur galaxie est lancée.
- On évoque le RDV avec le Ministère de la Fonction Publique au sujet de la suppression au concours de l'ENA de la cinquième épreuve, i.e. l'épreuve de sciences sociales, remplacée par une épreuve de finances publiques. Une vaste majorité des candidats jusque-là choisissait l'épreuve de socio ou de sciences po. Le RDV était motivé par le projet de suppression de l'épreuve de culture générale au concours. Cette mobilisation a été l'occasion de voir que les sciences sociales ont été supprimées de tous les concours (y compris les *instituts régionaux d'administration* IRA) à l'exception de l'Ecole nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S).
- On aborde enfin la question des actions et positions des associations concernant la répression en Turquie et celle des positions possibles pour les participants au congrès l'Association internationale de science politique (IPSA, Poznan).

3. Bilan financier

- Le.trésorier.ère fait remarquer que les finances courantes se trouvent dans la fourchette basse des dernières années. L'association n'a pas fait de relances suffisantes pour les adhésions cette année. Différentes idées sont évoquées : une campagne d'adhésion à 5 euros pour les doctorant.e.s et docteur-e.s sans poste pour sensibiliser les collègues et recréer un tissu d'adhérents ; une campagne spéciale en direction des titulaires et la création d'un statut de « soutien » (vs adhérent.e) de l'association.
- La décision suivante est prise : envoyer un mail aux titulaires en rappelant que la liste est essentiellement utilisée par eux et en proposant un « soutien » sans adhésion à l'ANCMSP + envoyer un deuxième « mail de campagne » pour une adhésion à 5 euros.
- Il est suggéré que ce mail soit envoyé à l'occasion d'une action de l'association, par exemple à la rentrée à l'occasion de l'envoi du bilan des recrutements. Il est proposé qu'on fasse deux rappels par an, un au moment du bilan des recrutements et un au moment du « mail de bonne année », en début d'année civile.
- Le bilan financier et le bilan des adhésions sont en annexe.

4. Bilan du suivi des recrutements

- Est expliqué le principe de la démarche et les modalités de travail du (petit) groupe en charge de ce dossier : beaucoup de mails, de nombreuses relances, de la saisie de données...

5. Bilan des recrutements

- 20 postes cette année en science politique (par comparaison, il y en avait : 18 en 2013-2014 et 17 en 2014-2015).
- La majorité des postes se trouvent dans les universités, quelques-uns dans les IEP (ils étaient plus nombreux les années précédentes), un à l'EHESP, un à l'EHESS.
- 1 poste relevait de 3 sections (ce qui pose problème).
- 4 postes relevaient de 2 sections.
- Du point de vue des fléchages : plus de postes que d'habitude en politiques publiques. Globalement il était difficile de classer les fléchages. L'essentiel concerne la sociologie politique ou les politiques publiques.
- On recense 4 postes avec des profils mixtes. Exemple : « Méthodes des sciences sociales, politiques publiques ».
- On évoque le problème des fléchages qui évoluent au cours de la campagne en prenant l'exemple du poste de MCF mis au concours à Nanterre. On évoque aussi le projet de retravailler la charte des recrutements. En insistant sur les convocations groupées à l'audition, le temps d'attente (plus de 4 heures pour

les dernier.e.s candidat.e.s à passer) trop long le jour de l'audition, la communication des ordres de passage. Un.e membre du bureau propose de distinguer une partie critique dans le mail de bilan des recrutements et une partie recommandation quant à l'évolution de la charte des recrutements. On évoque aussi la question du respect des quorums. Un.e membre du bureau suggère un travail supplémentaire d'enquête qui permettrait d'évaluer le poids des contraintes pratiques sur les résultats des auditions (ordre et heure de passage, temps d'attente, etc.).

6. Chantiers pour l'année à venir

- Faire une enquête par questionnaire en sortie d'audition (en cours).
- Créer le tableau récapitulatif des recrutements visant à objectiver les réseaux (en cours). Il intègre les institutions de rattachement, les post-docs, les publications des candidat.e.s auditionné.e.s. Un.e membre suggère un ajout des statistiques sur l'heure de passage pour calculer un « effet ordre de passage ».
- Il est proposé dans l'immédiat de faire un communiqué avec l'ASES (intégrant donc les données pour la section 19) avant le bilan complet en septembre.
- L'équipe en charge du suivi des recrutements MCF a identifié quelques points à évoquer, notamment les chevauchements et les conditions d'audition abusives, le problème de la non-communication des résultats et l'absence de contact avec les candidats auditionnés après coup.
- Le.la responsable du suivi des recrutements ATER fait un point sur la question. Il/elle pense qu'il faut continuer à faire ce travail. Cette année l'enjeu était de faire une veille sur les types de contrat, profils etc. notamment hors Altaïr. On constate que des postes sont proposés tout azimut sans fléchage. Or cette prétendue liberté se répercute sur les candidat.e.s. Le.la responsable de ce suivi ATER pointe du doigt le problème de la transparence des contrats et de la durée de celui-ci (6 mois, 10 mois, 11 mois etc.). Il/elle suggère que l'ANCMSP avertisse pour l'an prochain qu'il y aura un suivi des recrutements afin d'obtenir le classement des candidat.e.s.
- Il est proposé que deux personnes se chargent désormais du suivi des ATER et de mettre quelqu'un au suivi des heures complémentaires et des postes de contractuels.

7. Prise de parole du collectif national des précaires de l'ESR

- Des nombreux collectifs se sont montés puis fédérés en mai dernier avec des rencontres nationales. L'essentiel des militants sont des BIATS, des vacataires, des ATERs, des docteur.e.s sans poste, etc.
- Est présentée la liste des revendications avec un point sur les mobilisations locales. Notamment à l'université Paris 1 où le CA a voté un certain nombre de mesures (exonération des frais d'inscription – seulement pour les contractuels et ATER, reconnaissance de l'observatoire de la précarité, etc.).

- Des actions plus symboliques ont été menées : les précaires IDF sont par ex. allés « enquiquiner » le secrétariat d'État à l'ESR.

8. Prise de parole du collectif lillois des précaires

- Le collectif fait le rapport du blocage du conseil académique (ÇA) de la COMUE. Historique : 2 mai : auto-annulation du CA. 9 mai : envahissement du ÇA, qui est annulé et est reporté au 30 mai. Lors de cette réunion le collectif a tenté d'imposer un ODJ alternatif. 13 juin : rendez-vous du collectif avec les PU Lille I et de Lille II. Revendications : postes d'ATER, contrats doctoraux, postes pérennes, exonération des frais d'inscription des doctorants dans leur ensemble.
- Le collectif affirme la volonté lancer sa propre enquête précarité pour objectiver la situation des doctorants.
- Question de savoir comment l'ANCMSP peut travailler avec le collectif national des précaires pour agréger les infos en partant du « masque » de l'université Paris 1 et en le diffusant auprès des autres sites. Est précisé que l'ANCMSP ne peut pas faire ce boulot mais est envisagée la possibilité que l'ANCMSP relaye le questionnaire. On conclue sur le fait que l'ANCMSP peut *a minima* davantage faire connaître et soutenir les actions conduites par le collectif national.

9. Projet crèche lors du prochain congrès de l'AFSP

- Le projet est étudié par l'AFSP. Que fait-on pour notre part ? Un.e membre insiste pour que nous le contextualisons. Un.e autre rappelle que nous avons évoqué les questions de genre et le fait qu'il faudrait en discuter avec Effigies. Il est proposé que l'ANCMSP monte un atelier sur l'ethnicisation et la racialisation des candidat.e.s en science politique. Il est répondu que ça interrogeait la compétence de l'association, qu'une option serai d'aborder ces questions sous l'angle des « précarités ». Une collaboration avec Effigies et d'autres intervenant.e.s extérieur.e.s serait une possibilité.

10. Charte de la liste de diffusion

- La discussion sera menée en ligne.

11. Mandat de VP au sein de la CJC

- Une discussion autour de la pertinence de conserver le mandat de VP au sein de la CJC émerge. Il est finalement acté que l'ANCMSP conserve ce mandat

sous la forme d'un mandat *impératif* dont l'objectif est d'avoir accès à davantage d'information sur les débats et actions de la CJC et de participer plus activement aux décisions de la CJC.

12. Actions pour les 20 ans de l'association

- Il avait été évoqué la piste d'un numéro spécial de *Système D*. Il est proposé de publier le bilan « musclé » des recrutements, l'enquête précarité et des propositions de révision de la charte des recrutements.
- Il est proposé d'ajouter des témoignages des anciens.
- Est posée la question de l'opportunité de « produire un nouveau support » de diffusion.
- Il est envisagé de ressortir une compilation d'articles des anciens *Système D* pour montrer la persistance des problèmes.

13. Renouveau du bureau

Sont élu.e.s (nouveaux/nouvelles membres)

Clément Barbier

Pierre Bonnevalle

Mélissa Haussaire

Sont réélu.e.s (membres sortant.e.s)

Camille Al-Dabaghy

Charles Bosvieux-Onyekwelu

Aïcha Bourad

Aline Hartemann

Pierre-André Juven

Sümbül Kaya

Mailys Mangin

Julien O'Miel

Victor Violier

Julie Voltaire

Jan Wörlein

Sont élu.e.s président et vice-présidente

Jan Wörlein et Mailys Mangin

Est élue trésorière

Aline Hartemann

Est élu Secrétaire générale

Victor Violier

Lille, le 1 juillet 2016

Le bureau de l'ANCMSP

Annexe : Bilan financier 2015-2016

1. Bilan chiffré

- Solde compte-courant
 - 16 juin 2015 : 3848,81€
 - 23 juin 2016 : 3298€

- Dépenses 2015-2016 : 1919€ en 2014-2015 : 1712€ (2326.14€ en 2013-2014)

	2015-2016	2014-2015	2013-2014	2012-2013
Frais postaux	8.40	16,8	18,9	
Frais bancaires		31,2 (depuis 12/2014)	159,6	194
Site (Ouvaton + nom de domaine)	58.32 (ouvaton)	115,98	62,4 (seulement Ouvaton)	46,66 (seulement Ouvaton)
Adhésion CJC	30	30 (à prévoir)	30	30
Pot AG et réunions	57.1	45,8	2055	1617,18
Journée du 31 janvier (déplacements + repas)	Transports et repas pour réunions bureau, ministère etc...	624,3		
Intervention Lausanne		29,8		
Congrès AFSP 2015 (frais de déplacement)		445		
Badges		45		
Congrès AFSP 2015 (fête lundi)		1765.8	603	

- Recettes :

Cotisations entre le 21 juin 2015 et le 16 juin 2016 : 1160€ soit 55 adhésions payées.

Entre le 3 décembre 2014 et le 20 juin 2015 : 1610 €

En 2013-2014 : 1310 euros

- Evolution du budget depuis 2005 :

2007 : 882 euros
 2009 : 2634 euros
 2010 : 4865 euros
 2011 : 6454,96 €
 2012 : 6393,93 €
 2013 : 4123,59 €
 2014 : 3550.68 €
 2015 : 3848€
 2016 : 3298€

NB : L'ANCMSP ne vit que des cotisations de ses adhérent.e.s !

2. Les adhérent.e.s :

→ Nombre d'adhérent.e.s à jour de leur cotisation au 16 juin 2016 (et depuis le 21 juin 2015) : 55 adhérents

- Dont doctorant.e.s/docteur.e.s non financé.e.s : 20 (à 10 euros)
- doctorant.e.s/docteur.e.s financé.e.s : 22 (à 20 euros)
- titulaires : 13 (à 40 euros)

1 en liquide 2 en chèques toutes les autres par Paypal.

Pour comparaison Au 16 juin 2015 (donc pour l'année universitaire 2014-2015) : 85 depuis le 1^{er} septembre 2014 (106 depuis janvier 2014, 67 en 2013-2014, 85 en 2012-2013 et 105 en 2010-2011).

Répartition des nouvelles adhésions depuis le 3/12/2014 : 74 au total

- doctorant.e.s/docteur.e.s non financé.e.s (10 euros) : 29 (33 en 2013-2014)
- doctorant.e.s/docteur.e.s financé.e.s (20 euros) : 24 (19 en 2013-2014)
- titulaires (40 euros) : 21 (15 en 2013-2014)